

Protection des Investisseurs Minoritaires

www.doingbusiness.org

Bonjour,

Nous tenons à vous remercier pour votre participation au projet Doing Business. Votre expertise est essentielle au succès du rapport Doing Business, une publication annuelle de la Banque mondiale et de la SFI qui compare la réglementation des affaires dans 189 économies à travers le monde. Les indicateurs sur la Protection des Investisseurs Minoritaires, parmi les 11 domaines de réglementation couverts par le rapport, mesure les protections légales offertes aux investisseurs minoritaires.

Le rapport est suivi de près partout dans le monde. La dernière édition, *Doing Business 2016: Mesure de la qualité et de l'efficacité du cadre réglementaire*, a permis de présenter les améliorations introduites dans 6 des 11 indicateurs utilisés dans le rapport *Doing Business*. Il a reçu près de 7 000 citations dans les médias à travers le monde dans les 3 semaines qui ont suivi sa publication le 27 octobre 2015 et 31,4 millions de comptes twitter ont été atteints avec la mention *Doing Business* durant cette même période. La couverture médiatique s'est étendue aussi bien au niveau national que local, à la télévision, dans la presse écrite, à la radio et sur internet. En outre, le site internet Doing Business a compté plus d'un 1 million de visites et environ 60 000 téléchargements dans les 3 premières semaines suivant la publication du rapport.

Les gouvernements à travers le monde lisent le rapport avec intérêt chaque année, et seule votre contribution rend possible la diffusion des meilleures pratiques réglementaires qui continuent à inspirer leurs efforts de réforme. Depuis 2010, 71 économies ont mis en œuvre 89 réformes pour renforcer la protection des investisseurs minoritaires. En 2014/15, 14 économies ont mis en œuvre de telles réformes, principalement en augmentant les obligations de divulgations.

Nous sommes honorés de pouvoir compter sur votre expertise :

- Avant de mettre à jour les informations de l'année dernière, veuillez bien prendre connaissance des détails de notre cas d'étude.
- Veuillez décrire toute réforme ayant un impact sur les droits des actionnaires minoritaires, entrée en vigueur depuis le 1 Juin 2015.
- Prenez soin de mettre à jour si nécessaire votre nom et adresse afin que nous puissions vous faire parvenir un certificat ainsi qu'un exemplaire du rapport une fois celui-ci publié.
- S'il n'est pas soumis en ligne, merci de bien vouloir renvoyer le questionnaire dûment rempli à protectinginvestors@worldbank.org

Très cordialement,

Nadine Abi Chakra
Tel: (1) 202 458-9096
Email: nabichakra@worldbank.org

Hervé Kaddoura
Tel: (1) 202 473-6738
Email: hkaddoura@worldbank.org

Coordonnées : Cochez la case à côté des informations que vous ne souhaitez pas que nous publions.

		Name	
Ne pas publier <input type="checkbox"/>	Titre (Dr., M., Mme, Mlle)	[]	[]
	Prénom	[]	[]
	Nom de famille	[]	[]
Jamais publié	Fonction (<i>par ex. directeur, associé, partenaire</i>)	[]	[]
	Profession (<i>par ex. juge, avocat, professeur</i>)	[]	[]
		Informations de contact	
Ne pas publier <input type="checkbox"/>	Nom de la société	[]	[]
	Site Internet	[]	[]
Ne pas publier <input checked="" type="checkbox"/>	Courriel	[]	[]
Ne pas publier <input type="checkbox"/>	Téléphone	[]	[]
Jamais publié	Télécopie/Fax	[]	[]
	Téléphone portable	[]	[]
Ne pas publier <input type="checkbox"/>	Adresse de la société		
Rue	[]	Boîte postale	[]
Ville	[]	État/Province	[]
Code postal	[]	Pays	[]

Autres contributeurs: Si vous souhaitez nous présenter d'autres personnes, merci de nous faire parvenir un courriel.

Nom	Profession	Courriel	Téléphone	Adresse
[titre] [prénom] [nom]	[nom de la société] [fonction] [profession]	[]	[téléphone] [téléphone portable]	[rue] [état/province] [ville/pays]
[titre] [prénom] [nom]	[nom de la société] [fonction] [profession]	[]	[téléphone] [téléphone portable]	[rue] [état/province] [ville/pays]
[titre] [prénom] [nom]	[nom de la société] [fonction] [profession]	[]	[téléphone] [téléphone portable]	[rue] [état/province] [ville/pays]

 **Option d'envoi électronique du rapport et du certificat:**

Si vous souhaitez contribuer à la préservation de ressources naturelles :

Veuillez *me faire parvenir par courriel* un exemplaire du rapport, ainsi qu'un exemplaire de mon certificat gratuit, au lieu de me l'envoyer par la poste.

Y a-t-il eu des réformes (nouvelle loi, code, décret, acte, ordonnance, modification, etc...) affectant la gouvernance interne des sociétés, la réglementation des transactions réglementées, les obligations de divulgation d'information, la responsabilité des dirigeants de la société ou l'accès aux éléments de preuve dans les litiges civils adoptées **entre le 1 Juin 2015 et le 1 Juin 2016** ? Si oui, merci de fournir les informations ci-après:

Nom de la loi :

Date d'adoption :

Date d'entrée en vigueur :

Lien vers une copie électronique :

Description de la réforme :

PARTIE I. GOUVERNANCE DES SOCIETES

Acheteur Co. ("Acheteur") est une société privée qui n'a pas adopté de statuts, règlement intérieur ou charte particuliers qui diffèrent du droit général des sociétés. Elle ne suit pas de code de gouvernance ou de bonnes pratiques, à moins que ceux-ci soient obligatoires.

Acheteur est supposé être une société anonyme ou son équivalent pouvant être cotée sur la bourse des valeurs, par exemple : une SA, JSC, AG, PLC ou C Corp.

Pour certaines questions, nous recherchons également quelle serait la réponse si Acheteur était une société à responsabilité limitée ou son équivalent, par exemple : une SARL, LLC, Ltd, SPE, GmbH ou SRO.

Diversité homme/femme

■ **Les nominations au Conseil d'administration requièrent-elles de remplir des conditions d'éducation et d'expérience professionnelle ?** -Cliquez-

■ **Le Conseil d'administration doit-il être composé d'au moins 20% de femmes ?** -Cliquez-

■ **Les politiques de recrutement doivent-elles promouvoir la diversité hommes/femmes pour les postes de direction ?** -Cliquez-

■ **Existe-t-il des incitations financières lorsque des femmes sont nommés à des postes de direction ou comme membres du Conseil d'administration ?** -Cliquez-

■ **Y a-t-il des contributions obligatoires ou des sanctions financières lorsque le Conseil d'administration ou les postes de direction ne comportent aucune femme ?** -Cliquez-

- Si oui, les recettes sont-elles utilisées pour des programmes de sensibilisation, de formation ou de mentorat axés sur la diversité homme/femme ? -Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

1. Droits des actionnaires

■ **La vente de 51% des actifs d'Acheteur requiert-elle le vote des actionnaires, qu'importe qu'il s'agisse d'une transaction unique ou de plusieurs en une année ?**

	Année précédente	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires (merci de préciser le pourcentage d'actifs requis) :

■ **Les actionnaires représentant 10% du capital d'Acheteur peuvent-ils convoquer une assemblée générale extraordinaire ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires (merci de préciser le pourcentage requis) :

■ **Acheteur doit-il obtenir l'accord des actionnaires pour émettre de nouvelles actions ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée, l'intégralité des associés doivent-ils consentir afin d'ajouter ou de démettre un associé gérant ?		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Les actionnaires ont-ils automatiquement un droit de préemption sur les émissions nouvelles d'actions ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée, les associés doivent-ils se voir offrir en premier lieu la possibilité d'augmenter leur part avant d'intégrer de nouveaux associés ?		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Le vote des actionnaires est-il requis afin de nommer ou révoquer l'auditeur externe (commissaire aux comptes) ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Les modifications des droits de vote d'une catégorie d'actions doivent-elles être impérativement ratifiées uniquement par les porteurs de cette catégorie ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

2. Contrôle et détention

■ **Est-il interdit de cumuler les fonctions de directeur général et de président du conseil d'administration ? (la réponse est oui si la majorité des sociétés suivent une structure de gouvernance dualiste)**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Le conseil d'administration (ou le conseil de surveillance) doit-il inclure des membres indépendants et non-exécutif?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Les actionnaires peuvent-ils mettre fin au mandat des membres du conseil d'administration avant la fin de leurs termes ?** (membres du conseil de surveillance dans une structure dualiste)

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée, existe-t-il un mécanisme de rachat de parts en cas de désaccord d'un associé ?		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Acheteur doit-il comporter un comité d'audit?**

Un comité d'audit est défini en tant que sous-comité distinct du conseil d'administration et composé exclusivement de membres de ce dernier.

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires (merci de préciser s'il doit inclure des membres indépendants et/ou s'il doit être présidé par un membre indépendant) :

■ **Existe-t-il un pourcentage d'acquisition des parts d'une société obligeant l'acquéreur éventuel à faire une offre d'achat à tous les actionnaires restants?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée, l'acquisition d'un certain nombre de parts oblige-t-il d'émettre une offre aux associés restants ?		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires (merci de préciser le pourcentage déclencheur) :

■ **Les profits ou dividendes doivent-ils être distribués dans un délai maximum à compter de la date de déclaration ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires (merci de préciser le pourcentage déclencheur) :

■ **Une filiale peut-elle acquérir des actions émises par sa société mère ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

3. Transparence d'entreprise

■ **Acheteur doit-il divulguer le propriétaire effectif en dernière analyse (direct ou indirect) des participations représentant 5%?**

Ceci inclus la divulgation chaque fois qu'un actionnaire existant passe en deçà ou au-dessus de 5%.

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Acheteur est-il tenu de divulguer les mandats de ses administrateurs auprès d'autres conseils d'administration ainsi que des informations sur leur emploi principal ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Acheteur est-il tenu de divulguer les rémunérations de ses dirigeants sur une base individuelle, y compris les bonus et autres mécanismes incitatifs ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **L'avis d'assemblée des actionnaires doit-il être publié au moins 30 jours en avance et contenir suffisamment d'information?**

L'information suffisante est définie comme comportant clairement les questions qui seront soumises à délibération, ainsi que l'ensemble des éléments suivants : i) renseignements au sujet d'actes externes ; ii) lieu, date et heure de l'assemblée ; iii) type d'assemblée (générale ou extraordinaire); iv) conditions de participation et exercice des droits de vote ; v) ordre du jour de l'assemblée ; vi) explication sur le processus de vote par courrier, y compris l'adresse postale ou électronique, les mesures de sécurité, la date butoir pour retourner le bulletin de vote et la date du décompte.

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée, les associés sont-ils tenus de se réunir au moins une fois par an ?		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Acheteur est-il tenu de faire vérifier ses états financiers annuels par un auditeur externe ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Acheteur est-il tenu de faire vérifier ses états financiers annuels par un auditeur externe ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année
Si Acheteur est une société cotée		-Cliquez-
Si Acheteur est une société à responsabilité limitée		-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

■ **Acheteur est-il tenu de divulguer les rapports d'audit publiquement ?**

	<i>Année précédente</i>	Cette année

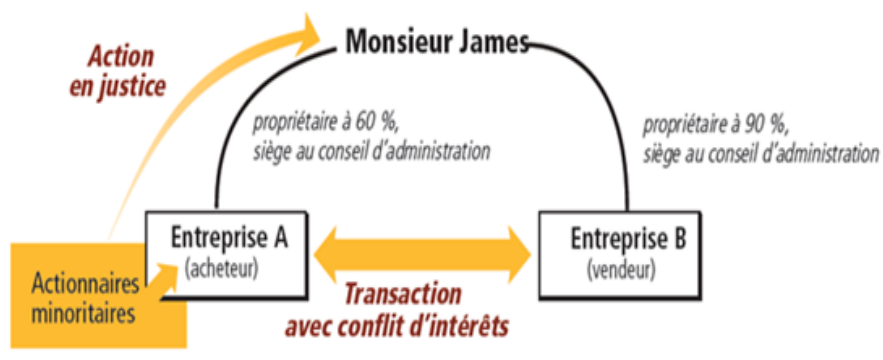
Si Acheteur est une société cotée

-Cliquez-

Dispositions applicables :**Commentaires :****PARTIE II. CAS D'ETUDE SUR LES CONFLITS D'INTERETS**

Ce questionnaire vise à identifier le résultat le plus probable des questions juridiques qui découlent d'une action intentée par les actionnaires en relation avec la société et la transaction décrites ci-dessous. Les réponses provenant des recherches précédentes sont incluses pour chaque question. Veuillez bien utiliser les espaces après chaque réponse afin de mettre à jour tout ce que vous croyez être erronés ou incomplets.

- Acheteur Co. (« Acheteur ») est une société anonyme qui fabrique des produits dont elle assure elle-même la distribution.
- Acheteur est une société privée (elle n'appartient pas à l'Etat) qui a émis des actions vendues au public. Elle est cotée à la **bourse des valeurs la plus importante de votre pays**. S'il n'existe pas de bourse dans votre pays, ou si celle-ci compte moins de 10 sociétés, Acheteur est supposé être une société anonyme non cotée détenue par un grand nombre d'actionnaires.
- **M. James détient 60% des parts d'Acheteur. Il siège au conseil d'administration composé de 5 membres** avec deux autres administrateurs élus par lui. Veuillez noter que M. James n'est pas le PDG d'« Acheteur ».
- Si la législation en vigueur dans votre pays exige un conseil de surveillance dont les membres sont, au moins en partie, élus par les actionnaires on supposera que M. James a désigné 60% des membres du conseil de surveillance élus par les actionnaires. On suppose également que le conseil d'administration de 5 membres comprend 3 administrateurs (dont M. James) qui sont désignés ou proposés par les membres du conseil de surveillance de M. James.
- **M. James est par ailleurs détenteur de 90% des actions de la société Vendeur Co.** (« Vendeur »), une chaîne de magasins. Vendeur est confronté à des problèmes financiers et a récemment fermé plusieurs points de vente. Son parc de camions est par conséquent inexploité.
- **M. James propose qu'Acheteur** se porte acquéreur des camions inutilisés de Vendeur pour étendre la distribution de ses produits. Acheteur accepte et engage la procédure d'achat.
- **Toutes les autorisations nécessaires ont été obtenues et toutes les déclarations requises ont été effectuées.** Selon les termes finaux de la transaction, Acheteur doit verser à Vendeur, en numéraire, l'équivalent de **10 % de son actif** en échange des camions. Si la loi autorise M. James à se prononcer sur la transaction lors du conseil d'administration et/ou en tant qu'actionnaire, on supposera que, sans sa voix, la proposition n'aurait pas pu être adoptée
- **Le prix des camions est supérieur à la valeur du marché et la transaction est préjudicielle pour Acheteur.** Les actionnaires minoritaires intentent une action en justice à l'encontre de M. James et des parties qui ont approuvé la transaction.
- On considère que la transaction rentre dans le cadre des **activités normales d'Acheteur**.
- La transaction **n'est pas ultra vires** (c'est-à-dire qu'elle est conforme à l'objet social d'Acheteur).
- Acheteur **n'applique aucun code de gouvernance de société**, modèle de charte ou code de bonnes pratiques, sauf s'il est obligatoire (c'est à dire si sa non-application entraîne des sanctions imposées par l'autorité du marché financier ou crée une cause d'action pour les actionnaires dans les juridictions civiles).



1. Autorisation et divulgation

■ Quel est l'organe de la société qui doit fournir l'approbation finale afin d'autoriser la transaction pour qu'Acheteur procède à l'acquisition des camions de Vendeur ?

-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Un organe indépendant et externe à la société, doit-il obligatoirement revoir les termes de la transaction avant sa réalisation (par exemple un commissaire aux comptes externe, un conseiller financier externe, la bourse des valeurs, un organisme de surveillance de la Bourse) ?

Si oui, veuillez préciser lequel :

Dispositions applicables :

■ Quelle information relative à la transaction Acheteur-Vendeur M. James est-il tenu de divulguer au conseil d'administration avant que la transaction ne soit conclue ?

-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Quelles sont les déclarations qui doivent être obligatoirement divulguées concernant la transaction Acheteur-Vendeur (i) par Acheteur au public, à l'organisme de surveillance de la Bourse ou à la Bourse immédiatement (durant 72 heures) après la conclusion de la transaction, et (ii) par Acheteur dans son rapport annuel ?

	Une description de l'actif acquis par Acheteur		Une description de la nature et de l'importance de la contrepartie versée à Vendeur par Acheteur		Une description des intérêts de M. James comme propriétaire et/ou comme administrateur		La mention du fait que M. James détient 90% des parts de Vendeur		Dispositions applicables	
	Année précédente	Cette année	Année précédente	Cette année	Année précédente	Cette année	Année précédente	Cette année	Année précédente	Cette année
Dans les 72h au public		-Cliquez		-Cliquez		-Cliquez		-Cliquez		
Dans le rapport annuel		-Cliquez		-Cliquez		-Cliquez		-Cliquez		

2. Actions sociales

■ Un actionnaire (ou un groupe d'actionnaires) détenant 10% des actions d'Acheteur peut-il poursuivre M. James pour le dommage causé à Acheteur par la transaction ?

-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Au minimum, quels sont les motifs pour lesquels une action peut être intentée afin de maintenir M. James responsable des dommages que la transaction Acheteur-Vendeur provoque à la société ?

-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Au minimum, quels sont les motifs pour lesquels une action peut être intentée afin de maintenir le conseil d'administration responsable des dommages que la transaction Acheteur-Vendeur provoque à la société ?

-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Quelles sont les modalités d'indemnisation prévues par la loi si les actionnaires d'Acheteur obtiennent gain de cause à l'issue des poursuites engagées contre M. James ?

	Année précédente	Cette année
M. James doit compenser le préjudice subi par Acheteur :		-Cliquez-
M. James doit restituer les profits personnels qui découlent de la transaction :		-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ En l'absence de fraude et en supposant que M. James a rempli toutes ses obligations de divulgation et d'autorisation prévues par la loi, peut-il être puni d'une amende, d'une peine d'emprisonnement ou être suspendu de fonctions dirigeantes (interdit par le tribunal de participer à la gestion d'une quelconque entreprise pour au moins 1 an)?

	Année précédente	Cette année
M. James doit payer une amende au trésor public :		-Cliquez-
M. James fait l'objet d'une peine de prison :		-Cliquez-
M. James est suspendu :		-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Les actionnaires d'Acheteur peuvent-ils obtenir du juge l'annulation de la transaction ?

Dispositions applicables :

■ Veuillez préciser la norme de preuve ou degré de certitude requis pour que le juge puisse déclarer le défendeur responsable du préjudice causé (au-delà de tout doute raisonnable, prépondérance de la preuve, etc.) :

Pour une action civile ?

Pour une action pénale ?

Dispositions applicables :

3. Accès aux preuves

■ Avant d'intenter une action en justice, un actionnaire minoritaire (ou un groupe d'actionnaires) détenant 10% ou moins des actions d'Acheteur a-t-il le droit d'exiger qu'Acheteur l'autorise à examiner les documents internes de la société en relation avec l'acquisition d'Acheteur des camions, tels que les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration, les contrats et les accords de vente ?

-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Lors d'un procès civil, quels sont les éléments de preuve que la partie plaignante peut demander à travers le juge ?

Du défendeur :

-Cliquez-

D'un témoin réticent :

-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Quel est le degré de spécificité de la demande du plaignant afin d'exiger la communication de pièces détenues par le défendeur ou un témoin durant un procès civil ?

-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Quelles affirmations ci-dessous décrivent le mieux le déroulement de l'interrogatoire pendant un procès civil ?

Le défendeur :

-Cliquez-

Les témoins :

-Cliquez-

Dispositions applicables :

■ Quelle affirmation décrit le mieux la méthode d'allocation des frais de justice (dépens) à la conclusion des poursuites intentées par des actionnaires ?

-Cliquez-

■ Les honoraires conditionnels sont-ils permis (en d'autres termes, le plaignant paye les honoraires de l'avocat que si des dommages et intérêts sont attribués à la suite d'un règlement à l'amiable ou d'une décision favorable dans un procès civil) ?

-Cliquez-

Dispositions applicables :

Commentaires :

Merci pour votre participation. Prière de bien vouloir retourner votre questionnaire a

protectinginvestors@worldbank.org